

Présents :

- Mme Martine Queche, Adjointe au Maire
- Christian Bélard
- Albert Gauvain
- Alice Huchot
- Véronique Jeannon
- Sylvie Jordy
- Michel Marie
- Annick Perruchaud
- Producteur de légumes : Charly Naudé
- Producteur d'œufs : Vincent Febvre
- Producteur de fruits : André Bergot
- Producteur produits laitiers : Adeline Pierrot
- Producteur pain : Maryse Mailfert
- Producteur petits fruits : Myriam Collart
- 30 adhérents sont présents.

Excusés:

- Producteur de volaille : Estelle Retourney
- Producteur de viande : Sonia Rigot

Ordre du jour :

I. Rapports annuels

- A. Renouvellement du comité
- B. Rapport moral
- C. Rapport financier
- D. Cotisation 2015-2016
- E. Distributions
- F. Communication

II. Les producteurs et les contrats 2013-2014

- A. Légumes: Charly Naudé
- B. Fruits: André Bergot
- C. Pain : Maryse Mailfert
- D. Fruits rouges : Myriam Collard
- E. Produits laitiers : Adeline Pierrot
- F. Œufs: Sylvie et Vincent Febvre

III. Election du Comité

Adhésions 2015-2016

La séance commence par le paiement des adhésions et la remise de la carte d'adhérent aux amapiens.

Michel Marie remercie Madame Martine Queuche, représentant la municipalité, présente à l'AG ce soir.

I. Rapports annuels

A. Renouvellement du comité

Lors de la dernière saison, le comité se composait de 7 personnes

- Christian Bélard *Distributions*
- Albert Gauvain *Trésorier*
- Alice Huchot *Trésorière adjointe*
- Véronique Jeannon *Secrétaire*
- Sylvie Jordy *Animations*
- Michel Marie *Président*
- Annick Perruchaud *Communication*

Albert Gauvain quitte l'Amap et donc le comité pour la prochaine saison, et Michel demande aux Amapiens volontaires pour participer au comité de se faire connaître à la fin de l'AG.

B. Rapport moral (Michel Marie)

La saison 4 qui s'achève a vu l'arrivée de nouveaux contrats : produits laitiers, volaille, nouveau partenariat pain, et ceci dans le cadre d'une nouvelle salle plus spacieuse et bien pourvue en parkings.

Le nombre d'adhérents a grimpé de 57 à 71, avec 7 contrats différents, représentant un volume financier d'environ 60 000 € qui sont payés directement aux producteurs, sans intermédiaire. Par cela, l'AMAP participe pleinement à l'économie sociale et solidaire, qui a été confortée par une nouvelle loi cet été.

Certains ont fait remarquer que la convivialité avait un peu perdu suite à ces changements. Le lien entre amapiens est sans cesse à créer et à entretenir.

Pour cela il y a les AMAP'éros : deux ont été organisés, le 20 juin et le 19 novembre, et il y en a un en préparation le 3 avril pour lancer la nouvelle saison. Un autre moment fort est celui des visites aux producteurs. Une a été organisée le 13 avril (conjointement avec l'AMAP des Carabes) au GAEC du Durbion et chez Vincent, qui a connu un bon succès de participation, et une chez Sébastien le 18 mai, avec une participation plus restreinte.

Ces visites sont des moments forts dans la relation entre les adhérents et les producteurs, et il est prévu d'en organiser chez notre nouveau maraîcher, en en profitant pour aller dans les vergers d'André ; Sonia proposera une rencontre avec ses AMAP, et une visite de la Faisanderie est aussi envisagée.

Après la fin du partenariat avec Sébastien, actée d'un commun accord, un nouveau contrat légumes a été établi avec Charly Naudé, de Royaumeix, dans le toulousain, et des contacts ont été établis avec Myriam Collart, de Germonville, pour la fourniture de petits fruits et de champignons. En direction de l'extérieur, l'AMAP a participé le 14 septembre à la fête des coteaux de Ludres avec un stand, et les 27 et 28 septembre à Jardins de ville à La Malgrange, sur le stand de Loramap. C'est l'occasion de mieux faire connaître notre AMAP et plus généralement le concept.

Compte-rendu de réunion de l'assemblée générale 24 mars 2015

Au niveau lorrain, nous adhérons à Loramap, le réseau des AMAP de Lorraine, et je participe à son conseil de gestion et à la maintenance du fichier des AMAP de Lorraine. Le réseau publie un bulletin de liaison : Le Trait d'Union, et joue un rôle actif de soutien à l'agriculture paysanne, de soutien et de mise en réseau des AMAP, et de représentation des AMAP. Il y aura le 11 avril un banquet paysan au Conseil Général à Nancy. Enfin, Loramap adhère au Mouvement inter-régional des AMAP, le MIRAMAP, dont nous reparlerons tout à l'heure.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

C. Rapport financier

Situation Comptable Exercice 2014-2015 :

Recettes :

• Cotisations	55 X 9	495,00€
• Cotisations en liquide	6X9	54,00€
• Cotisations mi-Saison	12x9	108,00€
• Divers-RBT Pain		8,40€
• Divers-RBT Frais Banque		8,60€
• Total =		674,00€

Dépenses :

• Cotisation Assurance MAIF/2014 - 2015		115,23€
• Achats Matériels – Diable - Tréteaux – Planches -		168,56€
• Amapéros		68,18€
• Abonnement LORAMAP		60,00€
• Renouvellement Site Internet		52,65€
• Divers (solde, frais banque, poster, pain, fluides AGE)		109,44€

Total = 574,06€

Le solde créditeur au 31/03/2015 est de **99,94€**

L'association fonctionne sans subvention de la commune. Les seules recettes sont les adhésions. L'achat d'une 2^{ème} balance est prévu.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

D. Cotisations 2015-2016

La cotisation à l'Amap est passée de 9 à 7 € en raison de la création du GASE des Leuques dont la cotisation s'élève à 5 € ceci pour ne pas alourdir globalement le prix des adhésions.

La cotisation de 1 € à Loramap est incluse dans les 7€

Suite à une réunion de Miramap, qui représente et défend au niveau national toutes les amaps de France, Michel explique l'intérêt de cette association :

- Représentation du Mouvement des AMAP
- Défense (kit juridique, avocats)
- Propriétaire du terme AMAP
- Respect de la Charte (systèmes participatifs)
- Appui financier (cagnottes solidaires)

Compte-rendu de réunion de l'assemblée générale 24 mars 2015

- Moyens propres (subventions, salariés)

L'adhésion à Miramap est de 1€ par adhérent. Ce surcoût n'ayant pas été prévu dans le prix de la cotisation, cela risque de pénaliser les moyens de notre association. Mais il semble important de soutenir Miramap. Le choix est donné aux adhérents :

Vote pour l'adhésion, dès cette année à Miramap :

Pour : 19

Contre : 11

Abstention : aucune

L'Amap Phacélie adhèrera donc dès cette année à Miramap, et la cotisation sera de 8€ l'année prochaine.

E. Distributions

- Le vendredi soir, de 18h15 à 19h45, salle Schweitzer à Ludres.

- 3 amapiens sont chargés de la distribution chaque semaine, à tour de rôle.

F. Communication (Annick Perruchaud)

Rappel de l'accessibilité au site internet de l'Amap : www.amap-phacelie.org

Une partie publique pour présenter l'Amap avec les actualités en première page et une partie privée pour les adhérents. Il faut se créer un compte pour y accéder, validé par un des membres du comité.

On y trouve des recettes, des photos des différentes manifestations, le planning des permanences, etc.

Il y a environ 5 à 10 connections par jour. Le site compte plus de 4000 visites depuis l'année dernière.

II. Les producteurs et les contrats 2015-2016

A. Légumes: Charly Naudé

Maraicher à Royaumeix, dans le Toulousain. Gaec familiale en agriculture biologique depuis 1989, comprenant une exploitation laitière et une exploitation maraichère dont il s'occupe avec 6 personnes, sur 8 hectares de légumes, 2500 m² de serres. Il a fait le choix de la mécanisation pour le confort de vie et de travail.

Il y aura 52 distributions avec un double panier avant Noël et une semaine de vacances après. Les paniers sont équivalents toute l'année, avec 5 à 7 sortes de légumes chaque semaine. 3 personnes seront présentes lors de la distribution le vendredi.

Les amapiens pourront différer leurs paniers lors de leurs absences. Charly gèrera les reports à l'aide d'un planning à remplir lors de la distribution.

En fin d'hiver, il y aura le choix entre 2 légumes racines. A chaque distribution, possibilité d'échanger un légume de son panier.

Au cours de l'année, il y aura 35 à 40 variétés de légumes. Charly sert 4 Amap, 3 marchés et des cantines scolaires. Les Amap sont prioritaires.

B. Myriam Collard

Productrice de fruits rouges et champignons shiitakes.

Compte-rendu de réunion de l'assemblée générale 24 mars 2015

De Germonville, l'EARL de la Vaux, est composée de 10 ha de céréales en agriculture conventionnelle et 1.5 ha de culture de framboises, groseilles, mures, cassis et fraises en agriculture biologique..

Pour cette année, pas de contrats car la production est incertaine et déjà deux autres Amap à servir.

Production de champignons shiitakes d'octobre à avril, un contrat est prévu en fin d'année. Le surplus de la production sera vendu par l'intermédiaire du Gase, le vendredi soir, sur réservation quelques jours avant par mail.

C. Fruits : André Bergot

Producteur à Vigneulles lès Hattonchâtel dans les côtes de Meuse à 60 km de Ludres.

Production de cerises, reine-claude, quetsches, mirabelles, poires, pommes, coings, noix et jus de fruits. Une partie des pommes vient de chez Hermann en Alsace, et des poires viennent de Belgique. Ces producteurs sont en agriculture biologique.

André a un projet de recenser des vergers de particuliers pour faire une production de fruits biologiques.

D. Pain : Maryse Mailfert

Boulangère à Lay Saint Christophe, au nord de Nancy.

Ne peuvent pas livrer le pain car ont d'autres Amap plus anciennes à livrer au même moment.

Les personnes souhaitant souscrire à un contrat pain devront aller chercher les pains à tour de rôle le vendredi matin à Lay Saint Christophe.

Vu le peu de contrats signés ce soir, il semble difficile de mettre en route la collaboration, les tours de livraisons seraient trop fréquents et les personnes présentes ce soir ne pourront pas se libérer le vendredi matin. La décision sera prise la semaine prochaine après le retour de tous les contrats.

Maryse propose une vente ponctuelle par l'intermédiaire du Gase, mais cela ne résout pas le problème de livraison.

E. Produits laitiers : Adeline Pierrot

Gaëc du Durbion, à Dompierre dans la Vosges.

70 Vaches laitières dont 10 % de la production est transformée sur place, le reste est vendu au groupe Biolait. Les yaourts aux fruits sont à base de confitures bio provenant de la société Sanofruit situé en Ardèche. Sont également proposés de la tomme, du lait cru, du fromage frais et du fromage blanc

Une visite de l'exploitation pourra être prévue prochainement

F. Œufs: Sylvie et Vincent Febvre

Producteur à Badménil aux Bois dans les Vosges.

Des travaux ont été réalisés pour la mise aux normes européennes : remplacement des nids pour des nids en inox et installation de caillebotis en plastique.

Les poules sont achetées à 18 semaine, en bio.

III. Election du comité

Albert Gauvain quitte l'association à compter du 31 mars 2015. Christian Bélard et Annick Perruchaud, renouvelables en 2015, sont candidats à leur renouvellement. Hélène Blasquiet se propose pour participer au comité.

Christian Bélard, Hélène Blasquiet et Annick Perruchaud sont élus à l'unanimité.

La première distribution aura lieu le vendredi 3 avril.

La séance est levée à 22h30.